

# Nordhouse & vous



## Edito ..... 1

### Vie Municipale

|  |     |
|--|-----|
| Etat civil.....  | 2   |
| Liste des délibérations du Conseil Municipal.....                                    | 4-6 |
| Coûts des prestations municipales : rappels des tarifs applicables en 2025.....      | 6   |
| Les finances communales : bilan 2024 et prévisions 2025.....                         | 7-8 |
| Lotissements Les Pruniers et Pré vert 3 : la route de liaison en cours d'étude ..... | 9   |
| Le bassin nordique de l'Aqual'ill est en service .....                               | 9   |
| Recensement de la population 2025.....   | 9   |
| Changement des modalités d'instruction des demandes de travaux .....                 | 10  |
| Piste cyclable Nordhouse-canal .....   | 10  |
| VEGA : s'engage pour la piste cyclable .....   | 10  |
| Un concept innovant proposé pour la future salle de sport.....                       | 11  |
| Restez informés, restez connectés : transmettez votre e-mail .....                   | 12  |
| Nuit de la lecture et découverte du patrimoine à la bibliothèque de Nordhouse .....  | 12  |

### DNN - Dernières Nouvelles de Nordhouse

|   |       |
|---|-------|
| La Ferme Goettelmann s'invite dans votre commune JULIA , graine de championne ....du Monde !! .....                 | 13    |
| La vie du village en photos.....  | 14-15 |
| Chalet Debus : un espace convivial avec de nouveaux aménagements ! .....  | 16    |
| Les Philosophes en action ... ..  | 16    |
| Keraos Contest: retour sur la 1ère compétition de Crossfit à Nordhouse.....   | 17    |
| Lotissement PRE VERT 3 : 9 lots restent à vendre.....   | 17    |
| Un véhicule flambant neuf pour les pompiers ! .....   | 18    |
| Un nouveau salon de coiffure a ouvert ses portes à Nordhouse ! .....  | 18    |
| Du TIR (Transport International Routier) à Nordhouse ?...19   |       |
| Sécurisation de l'alimentation en eau de l'Eurométropole : où en est le projet du champ captant de Plobsheim ?..... | 19    |

### Vie des écoles

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Une sortie en Allemagne.....        | 20 |
| Hommage à Marie Claire Reibel ..... | 20 |
| La fête de Sankt Martin !!! .....   | 20 |

### Vie associative

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| L'entente musicale de Nordhouse..... | 21 |
| Arboriculteurs .....                 | 21 |
| Caranaval des enfants 2025.....      | 22 |
| Tai Chi / Millésime 59.....          | 22 |
| Amicale des donneurs de sang .....   | 23 |

### Civisme et citoyenneté

|  |    |
|--|----|
| Civisme et dépôts sauvages ... les contrevenants identifiés paieront les frais ! ..... | 25 |
| Stop aux crottes.....  | 26 |
| Le bruit et l'incivilité aux abords des points d'apports volontaires (P.A.V.) .....    | 26 |

### Développement durable

|  |    |
|--|----|
| Un nouveau fleurissement printanier et pérenne ..... | 27 |
| Oschterputz.....                                     | 27 |
| Tri sélectif .....                                   | 28 |
| SDEA - Synthèse sur la qualité de l'eau .....        | 29 |

### Patrimoine

|   |    |
|---|----|
| Hommage à Marie Antoinette Nothisen ..... | 30 |
|---|----|

### Informations pratiques

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Calendrier des manifestations ..... | 32 |
|-------------------------------------|----|

**Les Tracteurs d'Antan**  
DE NORDHOUSE

## La Marche gourmande

### Des Tracteurs d'Antan de Nordhouse

**Menu**

- Bretzel & Crémant
- Pâté en croûte & crudités
- Bœuf à la broche avec sauce au jus de viande Spätzle et divers accompagnements
- Plateau de fromage
- Tartelette aux fraises & Café

Chaque met est accompagné d'un verre de vin

**Tarifs**

Adulte : 39,00 €    Enfant 6-12 ans : 17,00 €

**Dimanche 8 Juin 2025**  
Nordhouse

**Renseignements et Inscriptions**  
Anaïs PARIS    06 76 77 56 04

# EDITO

Chères habitantes, chers habitants,

L'année 2025 s'annonce encore comme une période de grands progrès pour la commune. Nous sommes heureux de vous partager l'avancement de plusieurs projets phares qui continueront de façonner notre quotidien dans les mois à venir. Comme souvent, les phases d'études et de recherche préliminaires à l'exécution des travaux sont longues, bien plus que la réalisation proprement dite !

Tout d'abord, l'étude de la **nouvelle salle de sport** prend forme. Le groupe de travail qui fait avancer ce projet a retenu une **solution innovante** : la préoccupation essentielle est de préserver la commune de dépenses de fonctionnement élevées, souvent constatées dans les constructions classiques. C'est donc un bâtiment comprenant un hall de sport complété par une petite salle multisport chauffée qui est choisi. Ce projet, tant attendu, répond également à un budget d'investissement raisonnable. Vous trouverez plus de détails dans l'article dédié à ce projet.

Nous poursuivons également le développement de notre réseau d'infrastructures avec la création de la **piste cyclable** sécurisée, qui permettra à chacun de circuler en toute sérénité dès 2026. Cette piste s'inscrit dans notre volonté de favoriser des déplacements durables et de protéger notre environnement.

Autre avancée importante : **la route de liaison** reliant les nouveaux lotissements Les Pruniers et Pré vert 3 avec la RD 288. Ce nouvel axe facilitera la circulation vers le nord, réduira le trafic au cœur du village et améliorera la sécurité pour tous les usagers, tout en soutenant le dynamisme de notre commune en pleine expansion.



Mais nos efforts ne s'arrêtent pas là ! Le printemps et l'été seront riches en événements et manifestations, et les associations ainsi que la commune ont besoin de bénévoles pour préparer et animer ces moments festifs. Que vous soyez passionnés de décoration, de logistique ou simplement prêts à prêter main-forte, votre soutien est précieux pour faire de ces événements un véritable succès. Le nettoyage de printemps ou Oschterputz en est un exemple.

Nous vous invitons à vous inscrire en mairie ou à nous contacter pour rejoindre l'équipe des bénévoles et participer à l'animation de notre belle commune. **Nous souhaitons à cette occasion la bienvenue aux nouveaux arrivants !** Pour une bonne intégration dans le village, rien ne vaut de partager les activités des associations !

L'engagement de chacun fait la force de notre village, et ensemble, nous continuerons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Bien à vous,

*L'adjointe Isabelle Cousin*

# ETAT CIVIL



## ANNIVERSAIRES

### AVRIL

|    |                   |            |
|----|-------------------|------------|
| 94 | HATT Alice        | 01 04 1931 |
| 81 | DURINGER Raymond  | 09 04 1944 |
| 82 | NOTHEISEN Joseph  | 12 04 1943 |
| 91 | SCHALL Alice      | 12 04 1934 |
| 87 | ROHMER Auguste    | 13 04 1938 |
| 89 | ROHMER Louis      | 14 04 1936 |
| 85 | ISSENHUTH Michel  | 16 04 1940 |
| 86 | SCHNEE Gérard     | 16 04 1939 |
| 84 | LOSSER Christiane | 17 04 1941 |
| 88 | HAAS Thérèse      | 22 04 1937 |
| 83 | NOTHEISEN Marie   | 23 04 1942 |
| 85 | SCHMITT Jeannine  | 25 04 1940 |

### MAI

|    |                        |            |
|----|------------------------|------------|
| 86 | RIEBEL Louis           | 05 05 1939 |
| 94 | MATTER Yvonne          | 06 05 1931 |
| 81 | HERTRICH Christiane    | 11 05 1944 |
| 88 | SCHOENEBECK André      | 16 05 1937 |
| 82 | FISCHER Christiane     | 16 05 1943 |
| 86 | MULLER Joseph          | 20 05 1939 |
| 81 | ISSENHART Marie-Louise | 21 05 1944 |
| 83 | SCHMITT Bernard        | 22 05 1942 |
| 99 | GALL Céline            | 25 05 1926 |

### JUIN

|    |                      |            |
|----|----------------------|------------|
| 87 | FENDER Gilbert       | 03 06 1938 |
| 80 | OBRECHT Marie-Louise | 15 06 1945 |
| 82 | LINGELSER Jean-Paul  | 21 06 1943 |
| 85 | SCHECKLE Auguste     | 27 06 1940 |
| 88 | DAUGAS Camille       | 29 06 1937 |

### JUILLET

|    |                             |            |
|----|-----------------------------|------------|
| 82 | SCHMITT Antoine             | 03 06 1938 |
| 89 | STADELWIESER Blanche Berthe | 15 06 1945 |
| 84 | BLANCHE Paul                | 21 06 1943 |

|    |                    |            |
|----|--------------------|------------|
| 84 | NOTHEISEN Paul     | 15 07 1941 |
| 86 | SCHNEIDER François | 20 07 1939 |
| 86 | ISSENHUTH Cécile   | 24 07 1939 |
| 82 | KOBY Anne          | 30 07 1943 |

### AOÛT

|    |                        |            |
|----|------------------------|------------|
| 88 | FUCHS Alice            | 01 08 1937 |
| 86 | VOGLER Alice           | 02 08 1939 |
| 84 | SUHNER Alphonsine      | 02 08 1941 |
| 85 | FICET Geneviève        | 03 08 1940 |
| 84 | SCHNEIDER Marie Louise | 03 08 1941 |
| 82 | FISCHER Marie Rose     | 07 08 1943 |
| 81 | HATTERER Didier        | 08 08 1944 |
| 83 | MUTSCHLER Liselotte    | 11 08 1942 |
| 86 | ESCH Marie Louise      | 13 08 1939 |
| 82 | BRAUNSTEIN Alphonse    | 13 08 1943 |
| 81 | SCHECKLE Valère        | 17 08 1944 |
| 88 | SPRAUEL Elisa          | 17 08 1937 |
| 95 | PFLEGER Elisa Augusta  | 22 08 1930 |
| 85 | SCHNEE Marie           | 25 08 1940 |
| 81 | LEMOINE Gérard         | 27 08 1944 |
| 81 | HATTERER Florentine    | 29 08 1944 |
| 80 | LOUIS Marie Antoinette | 31 08 1945 |

### SEPTEMBRE

|    |                        |            |
|----|------------------------|------------|
| 85 | SCHULTZ Rémy           | 02 09 1940 |
| 82 | RIEBEL Michel          | 09 09 1943 |
| 82 | WIANNI Anne-Marie      | 12 09 1943 |
| 82 | NOTHEISEN Marie Léonie | 12 09 1943 |
| 89 | FENDER Robert          | 16 09 1936 |
| 80 | MEYER Marguerite       | 19 09 1945 |
| 84 | FENDER Sylviane        | 20 09 1941 |
| 82 | HERT René              | 24 09 1943 |
| 84 | SCHOENEBECK Alphonse   | 27 09 1941 |
| 81 | STAUB Adeline          | 27 09 1944 |

50

## NOCES D'OR

16/05/1975  
RiCHTER Ernest et Clarisse

27/09/1975  
WICKY Etienne et Marie-Madeleine



## NOCES DE DIAMANT

28/05/1965  
MEYER Germain et Marguerite



## MARIAGES

09/11/2024  
Thierry SCHWOERER et Elena STOJANOVSKI  
22/03/2025  
Mélanie SIMON et Amaury NAMOUR



Mariage de  
Mélanie SIMON  
et Amaury  
NAMOUR



## PACS

15/02/2025  
Caroline MILANO et Jonathan HEIDET  
15/02/2025  
Sophie ADAM et Tristan GOEPP  
18/02/2025  
Lysène PAPELARD et Steven KASPEROWSKI



## NAISSANCES

03/10/2024 Maélio,  
fils de Coralie et Jean HELDT  
09/11/2024 Rose,  
fille de Magali VONARX et Paul BLANDIN  
02/01/2025 Lara,  
fille de Lucie BOTH et Jean WIDMANN  
31/01/2025 Lorenzo,  
fils de Sabrina LICHTÉ et Giorgio RANELLI  
03/02/2025 Elio,  
fils de Marinette MANGA et Michaël EHRHARDT  
26/02/2025 Liza,  
fille de Gurcan et Driss JAOUHARI  
12/03/2025 Ambre,  
fille de Célia MILHAU et Thomas PFLEGER



Elio



## DÉCÈS

05/12/2024 Marie Antoinette NOTHISEN, 78 ans  
22/12/2024 René SCHAAL, 74 ans  
03/02/2025 Patrick SAUERWALD, 72 ans  
07/03/2025 Pierre GRIESS, 78 ans  
22/03/2025 Josepha ISSENHART, 76 ans



## NOUVEAUX ARRIVANTS

YOUSSEF Naji et SCHMITT Laura  
130, rue du Fossé  
DINGER Jean  
18 rue des Orchidées  
COULET Scott et GALMICHE Isabelle  
Diego 7 ans  
72 rue de la Poste  
BREX Dominique et ADAM Malaury  
9, rue du Château

JAOUHARI Driss et Gurcan  
Eliz, 4 ans  
Liza, 2 mois  
25, rue Nicolas Antoine Kim  
MAINKA Michael et Jeannine  
Manuel, 5 ans  
Michell, 4 ans

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| N° DE DÉLIBÉRATION | DATES DES CONSEILS | CONCERNE   |
|--------------------|--------------------|--|
| 2024063            | 21/10/2024         | URBANISME : MODIFICATION DE TRAITEMENT DES DEMANDES PRÉALABLES (DP)<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2024064            | 21/10/2024         | CONVENTION FINANCIÈRE AVEC LA CCCE CONCERNANT LA « TRAJECTOIRE ZAN »<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2024065            | 21/10/2024         | CONVENTION AVEC L'ATIP : MISSION D'APPUI POUR L'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT TRIENNAL D'ARTIFICIALISATION DES SOLS<br>Adopté à l'unanimité           |
| 2024066            | 21/10/2024         | SUBVENTION POUR LA CAUSE DE L'ANNEE<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2024067            | 21/10/2024         | CRÉATION DE QUATRE POSTES D'AGENTS RECENSEURS DE LA POPULATION<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2024068            | 21/10/2024         | RECRUTEMENT D'UN CONTRACTUEL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2024069            | 21/10/2024         | MODALITÉS DE RECRUTEMENT D'UN CONTRACTUEL POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉ<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2024070            | 02/12/2024         | ATTRIBUTION DES BAUX DE CHASSE<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2024071            | 02/12/2024         | BUDGET : ENGAGEMENT DU QUART<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2024072            | 02/12/2024         | POLICE MUNICIPALE : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE D'ERSTEIN ET LA COMMUNE DE NORDHOUSE<br>Adopté à l'unanimité |
| 2024073            | 02/12/2024         | FERMAGE 2024<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2024074            | 02/12/2024         | ONF : PROGRAMME DES TRAVAUX 2025<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2024075            | 02/12/2024         | DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2024076            | 02/12/2024         | MOUVEMENT DE PERSONNEL<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2024077            | 02/12/2024         | ATTRIBUTION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2024078            | 02/12/2024         | RÉMUNÉRATION AGENTS RECENSEURS<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2025001            | 20/01/2025         | TARIFS MUNICIPAUX 2025<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2025002            | 20/01/2025         | POLICE MUNICIPALE : MODIFICATION DE LA CONVENTION SUITE MISE EN PLACE DU NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS<br>Adopté à l'unanimité          |

| N° DE DÉLIBÉRATION | DATES DES CONSEILS | CONCERNE  |
|--------------------|--------------------|---|
| 2025003            | 20/01/2025         | ACQUISITION PARCELLE CADASTRÉE SECTION E n°669<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2025004            | 20/01/2025         | INDEMNISATION LIÉE AU TRAITEMENT DES LOYERS DE CHASSE<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2025005            | 20/01/2025         | LOTISSEMENT PRE VERT 3 : ECLAIRAGE PUBLIC<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2025006            | 20/01/2025         | PISTE CYCLABLE : ACHAT BOIS PARCELLE SECTION F n°58<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2025007            | 10/03/2025         | FIXATION DES TAUX DES TAXES LOCALES 2025<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2025008            | 10/03/2025         | M57 : AUTORISATION DE PROCÉDER À DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2025009            | 10/03/2025         | CFU 2024 DE LA COMMUNE<br>Adopté à l'unanimité (M le Maire ne prend pas part au vote)   |
| 2025010            | 10/03/2025         | AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 DE LA COMMUNE<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2025011            | 10/03/2025         | OCTROI DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE L'INVESTISSEMENT<br>1 abstention                                      |
| 20250012           | 10/03/2025         | OCTROI DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR LE FONCTIONNEMENT<br>1 abstention   |
| 2025013            | 10/03/2025         | BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2025014            | 10/03/2025         | CFU 2024 DU LOTISSEMENT LES PRUNIERIS<br>Adopté à l'unanimité (M le Maire ne prend pas part au vote)                          |
| 2025017            | 10/03/2025         | BUDGET PRIMITIF DE LAIRE DE TRAITEMENT<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2025018            | 10/03/2025         | CHAMP CAPTANT : PRÉSENTATION ET MESURES COMPENSATOIRES<br>1 voix contre   |
| 2025019            | 10/03/2025         | CESSION PARCELLE CADASTRÉE SECTION E N°669<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2025020            | 10/03/2025         | ECHANGE PARCELLES AGRICOLES<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2025021            | 10/03/2025         | MAISON DE VALET : RÉSILIATION CONVENTION AVEC ASMA<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2025022            | 10/03/2025         | LE BUCKELWAJ : TRAVAUX ET RÉALISATION<br>1 abstention   |
| 2025023            | 10/03/2025         | RUE VERTE : MISE EN PLACE DE BORNES LUMINEUSES<br>1 voix contre   |
| 2025024            | 10/03/2025         | RUE VERTE : ALIGNEMENT DES PARCELLES - PRISE EN CHARGE DU COÛT PAR LA COMMUNE<br>11 voix pour, 1 abstention, 5 voix au contre |

| N° DE DÉLIBÉRATION | DATES DES CONSEILS | CONCERNE   |
|--------------------|--------------------|--|
| 2025025            | 10/03/2025         | PISTE CYCLABLE : ACQUISITION DES PARCELLES<br>Adopté à l'unanimité   |
| 2025026            | 10/03/2025         | PARC DE L'ILL : TRAVAUX POUR L'INSTALLATION DE LA GLORIETTE<br>1 abstention  |
| 2025027            | 10/03/2025         | MOTION DE SOUTIEN AU SIS 67<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2025028            | 10/03/2025         | TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2025029            | 10/03/2025         | L'INSTRUCTION DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX EN INTERNE<br>2 voix contre   |
| 2025030            | 10/03/2025         | DÉSIGNATION DU PRESTATAIRE POUR ENTRETIEN ANNUEL DES ESPACES VERTS<br>12 voix pour l'entreprise retenue, 4 voix pour autres prestataires, 1 abstention |
| 2025031            | 10/03/2025         | ACHAT D'ENSEMBLE BRASSERIE POUR LE CHALET DEBUS<br>Adopté à l'unanimité  |
| 2025032            | 10/03/2025         | CLÔTURE DU BASSIN DE RÉTENTION<br>Adopté à l'unanimité   |

Vous pouvez retrouver le détail des délibérations sur le site internet de la commune :  
<https://www.nordhouse.fr/comptes-rendu-du-conseil-municipal/>

## Coûts des prestations municipales : rappels des tarifs applicables en 2025

### Vente de produits :

- Cartes postales : 0,80 € unitaire - par lot de 10
- Livres :
  - o Nordhouse à travers les âges (Tome 1) : 13 €
  - o Nordhouse à travers les âges (Tome 2) : 17 €
  - o Code Mado - enquête (Laure Diebolt Mutschler) : 20 €

### Photocopies :

- **Associations :**
  - o Noir et blanc : gratuit jusqu'à 1 000 copies
  - o Couleur : gratuit jusqu'à 100 copies, puis 0,10 €/copie
- **Particuliers :**
  - o Noir et blanc : gratuit jusqu'à 30 copies
  - o Couleur : gratuits pour documents officiels uniquement (passeport, carte vitale, etc.)

### Concessions funéraires (30 ans) :

- Tombe simple : 200 €
- Tombe double : 400 €
- Columbarium : 800 €

### Location d'espaces :

- **Salle de la Maison commune :**
  - o Entreprises extérieures : 150 €
  - o Associations extérieures, copropriétés, entreprises locales : 100 €
  - o Auto-entrepreneurs et indépendants locaux : 50 €
  - o Associations du village : Gratuit
- **Chalet Debus (réservé aux habitants de Nordhouse) :**
  - o En semaine : 75 €/jour
  - o Week-end ou 2 jours consécutifs : 100 €
  - o Forfait charges : 10 € (avril à août), 15 € (septembre à mars)

### Services divers :

- **Garde du matin (période scolaire) :** 3,15 €/matinée
- **Enlèvement de dépôts non autorisés :**
  - o Particuliers : 300 € par dépôt
  - o Professionnels : 720 € par dépôt
  - o Enlèvement au-delà du forfait : 50 €/h par agent
- **Occupation illicite du domaine public :** 50 €/jour
- **Affichage illégal sur mobilier urbain :** 220 € par site
- **Intervention des agents communaux :** 50 €/h en semaine, 75 €/h le week-end et jours fériés. Toute heure entamée est due.

# LES FINANCES COMMUNALES : BILAN 2024 ET PRÉVISIONS 2025

## > 1) Compte financier unique 2024 :

### Section de fonctionnement

| DÉPENSES  |   |                      |                       |
|---|---|----------------------|-----------------------|
| Chapitre  | Libellé   | BP 2024              | CA 2024               |
| 011   | Charges à caractère général                                   | 458 495,01 €         | 357 513,67 €          |
| 012   | Charges de personnel et frais assimilés                       | 530 300,00 €         | 459 170,99 €          |
| 65  | Autres charges de gestion courante                            | 178 600,00 €         | 139 411,67 €          |
| 73  | Impôts et taxes   | 80 000,00 €          | 79 902,00 €           |
| 68  | Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions | 100,00 €             | 12,85 €               |
| <b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>       |   | <b>1 247 495,01€</b> | <b>1 036 011,18€</b>  |
| 66  | Charges financières   | 10 100,00 €          | 5 348,51 €            |
| 67  | Charges exceptionnelles                                       | 500,00 €             | 0 €                   |
| <b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b> |   | <b>1 215 130,69</b>  | <b>1 014 405,22</b>   |
| 023   | Virement à la section 'investissement                         | 885 820,00 €         | 0 €                   |
| 042   | Opérations d'ordre de transfert entre sections                | 0 €                  | 1 243,40 €            |
| <b>TOTAL</b>  |   | <b>2 143 915,01€</b> | <b>1 042 603,09 €</b> |

| RECETTES  |   |                     |                      |
|---|---|---------------------|----------------------|
| Chapitre  | Libellé   | BP 2024             | CA 2024              |
| 70  | Produits des services, domaine et ventes diverses                   | 259 300,00€         | 289 080,84€          |
| 73  | Impôts et taxes   | 820 850,00€         | 889 799,23€          |
| 74  | Dotations et participations   | 102 025,00€         | 131 369,51€          |
| 75  | Autres produits de gestion courante dépréciations et aux provisions | 70 000,00 €         | 99 028,63 €          |
| 78  | Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions       | 100,00 €            | 0 €                  |
| <b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>       |   | <b>252 275,00 €</b> | <b>1 409 278,21€</b> |
| 76  | Produits financiers   | 0 €                 | 13,46 €              |
| 77  | Produits spécifiques  | 0 €                 | 1640,35 €            |
| 78  | Atténuations de charges   | 1 000,00 €          | 6 330,11 €           |
| <b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b> |   | <b>1 000,00 €</b>   | <b>7 983,92 €</b>    |
| 002   | Excédent fonctionnement reporté 2023                                | 884 820,01 €        | 884 820,01 €         |
| 042   | Opérations d'ordre de transfert entre sections                      | 5 820,00 €          | 6 780,37 €           |
| <b>TOTAL</b>  |   | <b>1 615 130,69</b> | <b>1 899 225,23</b>  |

### Section investissement

| DÉPENSES          |  |                       |                     |
|-------------------|--|-----------------------|---------------------|
| Chapitre          | Libellé  | BP 2024               | CA 2024             |
| 20                | Immobilisations incorporelles                  | 115 000,00 €          | 14 057,32 €         |
| 21                | Immobilisations corporelles                    | 1 408 329,19 €        | 482 628,14 €        |
| <b>SOUS TOTAL</b> |  | <b>1 523 329,19 €</b> | <b>496 685,46 €</b> |
| 27                | Autres immobilisations financières             | 195 000,00 €          | 193 433,97 €        |
| 040               | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 5820,00 €             | 6780,37 €           |
| 041               | Opérations patrimoniales                       | 11500,00 €            | 11482,50 €          |
| <b>TOTAL</b>      |  | <b>1 861 649,19 €</b> | <b>830 663,79 €</b> |

| RECETTES          |  |                       |                     |
|-------------------|--|-----------------------|---------------------|
| Chapitre          | Libellé  | Budget prévisionnel   | Budget réalisé      |
| 10                | Dotations, fonds de réserves                   | 58 000,00 €           | 61 642,98 €         |
| 13                | Subvention d'investissement reçues             | 73 600,00 €           | 15 889,23 €         |
| <b>SOUS TOTAL</b> |  | <b>132 600,00 €</b>   | <b>78 972,21</b>    |
| 021               | Virement de la section de fonctionnement       | 885 820,00 €          | - €                 |
| 024               | Produits des cessions d'immobilisations        | - €                   | 280,10 €            |
| 040               | Opérations d'ordre de transfert entre sections | - €                   | 1243,40 €           |
| 041               | Opérations patrimoniales                       | 11 500,00 €           | 11 482,50 €         |
| <b>TOTAL</b>      |  | <b>1 861 649,19 €</b> | <b>923 147,20 €</b> |

| FONCTIONNEMENT                                     |  | INVESTISSEMENT                                 |  |
|--|--|--|--|
| Dépenses 2024 : 1 042 603,09 €                     |  | Dépenses : 830 663,79 €                        |  |
| Recettes 2024 : 2 308 862,51 €                     |  | Recettes : 923 147,20 €                        |  |
| <b>Excédent de fonctionnement : 1 266 259,42 €</b> |  | <b>Excédent d'investissement : 92 483,41 €</b> |  |
| <b>Excédent de clôture 2024 : 1 358 742,83 €</b>   |  |  |  |

Le CFU (compte financier unique) 2024 se clôture avec un **excédent de 1 358 742,83 € contre 1 716 549,20€ en 2023.**

Les principales dépenses d'investissements 2024 sont :

- Chalet DEBUS, aménagement extérieur pose de clôture et bancs extérieurs ;
- L'aménagement de la cour de l'école élémentaire + agencements extérieurs (ameublement, jeux...);
- Maison de la Santé mise en place d'une VMC et réfection de la toiture suite à des infiltrations ;
- Remplacement du système d'alarme anti-intrusion dans les différents bâtiments communaux ;
- Mise en place d'un nouveau poste électrique Rue des Vergers ;
- Drainage des terrains de foot ;
- Changement des ampoules en LEDs ;
- Enfouissement des réseaux d'électrification : FACE Impasse de l'III, rue du fossé ;
- Travaux d'enfouissement par ROSACE et ORANGE impasse ROTT ;
- Pose d'un collecteur rue du Chêne ;
- Achat de divers matériels et outillage ;
- Nouveaux ordinateurs portables pour les écoles maternelle et élémentaire ;

Le CFU été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du doyen du conseil M. Jean-Luc Weber, après présentation des comptes préparés par Céline Contal, Adjointe en charge des finances.

## > 2) Budget primitif 2025 :

Le budget primitif 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses et se répartit de la façon suivante :

- **Fonctionnement : 1 918 079,42 €**
- **Investissement : 1 843 333,41 €**

Le budget primitif a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Marie ROHMER.

### DÉTAIL DU BUDGET PRIMITIF 2025

#### Section de fonctionnement

| DÉPENSES                                     |   |                       | RECETTES                                      |   |                       |
|--|---|-----------------------|---|---|-----------------------|
| Chapitre                                     | Désignation des chapitres                                     | BP 2025               | Chapitre                                      | Désignation des chapitres                                     | BP 2025               |
| 011  | Charges à caractère général                                   | 484 679,42 €          | 70  | Produits des services, domaine et ventes diverses             | 243 820,00 €          |
| 012  | Charges de personnel et frais assimilés                       | 562 900,00 €          | 73  | Impôts et taxes   | 815 000,00 €          |
| 65   | Autres charges de gestion courante                            | 178 600,00 €          | 74  | Dotations et participations                                   | 102 000,00 €          |
| 73   | Impôts et taxes   | 81 000,00 €           | 75  | Autres produits de gestion courante                           | 90 000,00 €           |
| 68   | Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions | 200,00 €              | 78  | Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions | - €                   |
| <b>TOTAL DE DÉPENSES DE GESTION COURANTE</b> |   | <b>1 307 379,42 €</b> | <b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b> |   | <b>1 250 820,00 €</b> |
| 66   | Charges financières   | 10 100,00 €           | 76  | Produits financiers   | - €                   |
| 67   | Charges spécifiques   | 500,00 €              | 77  | Produits spécifiques  | - €                   |
| <b>TOTAL DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>   |   | <b>10 600,00 €</b>    | 013   | Atténuations de charges                                       | 1 000,00 €            |
| 023  | Virement à la section d'investissement                        | 600 100,00 €          | <b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>   |   | <b>1 000,00 €</b>     |
| <b>TOTAL</b>                                 |   | <b>1 918 079,42 €</b> | 023   | Excédent de fonctionnement reporté 2024                       | 666 259,42 €          |
|  |   |                       | <b>TOTAL</b>                                  |   | <b>1 918 079,42 €</b> |

#### Section investissement

| DÉPENSES          |  |                       | RECETTES          |  |                     |
|-------------------|--|-----------------------|-------------------|--|---------------------|
| Chapitre          | Désignation des chapitres                      | BP 2025               | Chapitre          | Désignation des chapitres                      | BP 2025             |
| 20                | Immobilisations incorporelles                  | 350 000,00 €          | 10                | Dotations, fonds divers et réserves            | 695 000,00 €        |
| 21                | Immobilisations corporelles                    | 1 320 833,41 €        | 13                | Subventions d'investissement reçues            | 95 000,00 €         |
| 23                | Immobilisations en cours                       | - €                   | 16                | Emprunts et dettes assimilés                   | 2 500,00 €          |
| <b>Sous-Total</b> |  | <b>1 670 833,41 €</b> | 27                | Autres immobilisations financières             | - €                 |
| 16                | Remboursement d'Emprunts et dettes assimilés   | 127 500,00 €          | <b>Sous-Total</b> |  | <b>792 500,00 €</b> |
| 27                | Autres immobilisations financières             | 45 000,00 €           | 001               | Excédent d'investissement reporté 2024         | 92 483,41 €         |
| 040               | Opérations d'ordre de transfert entre sections | - €                   | 021               | Virement de la section de fonctionnement       | 600 100,00 €        |
| 041               | Opérations patrimoniales                       | - €                   | 024               | Produits des cessions d'immobilisations        | 350 000,00 €        |
| <b>TOTAL</b>      |  | <b>1 843 333,41</b>   | 024               | Opérations d'ordre de transfert entre sections |                     |
|                   |  |                       | 041               | Opérations patrimoniales                       | 8 250,00 €          |
|                   |  |                       | <b>TOTAL</b>      |  | <b>1 843 333,41</b> |

#### Les principales dépenses d'investissements prévues en 2025 sont :

- Achat de la parcelle cadastrée section E n°669 rue du Ried
- Achat terrain pour aménagement RD 288
- Route de liaison + aménagement de la liaison sur la RD 288
- Achat terrains de la piste cyclable
- Frais d'études pour la salle de sport
- Remplacement de la clôture du bassin de rétention
- Aménagement gloriette au parc de l'III
- Aménagement du Buckelwaj sur demande des enfants de l'école
- Changement porte fenêtre école maternelle

## > 3) Taux des taxes de la commune

### FIXATION DES TAUX 2025 DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX :

#### La commune a décidé de ne pas augmenter son taux d'imposition, soit :

- 7,62 % pour la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties)
- 40,19 % pour la TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties)
- 12,70 % pour la TH (Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale)

Le maintien des taux des taxes locales est un engagement politique de l'équipe municipale en place qu'il convient de souligner; mais il faut également prendre conscience que les aides de l'Etat (dotations et subventions) sont en constante diminution. Cette volonté de ne pas augmenter les taxes locales influe sur les dotations de l'Etat attribuées à la commune puisque celles-ci sont diminuées lorsque la commune ne fait pas un effort fiscal en (augmentant les taxes pour compenser les diminutions de l'Etat).

## Lotissements Les Pruniers et Pré vert 3 : la route de liaison en cours d'étude

La commune souhaite que la route provisoire élaborée durant les travaux d'aménagement soit transformée en route définitive afin de délester la circulation du centre du village.

Un maître d'oeuvre a donc été choisi pour suivre le dossier administratif et technique à présenter par le bureau d'études désigné, BEREST. Deux esquisses ont été présentées à la CeA afin de valider les critères de sécurité requis pour le type de jonction avec la route départementale RD 288 : une jonction type "tourne à gauche" avec voie de stockage centrale pour l'entrée sur la route de liaison depuis la départementale, et une solution de type rond point.

La CeA a donné un accord de principe sur la solution de type "Tourne à gauche", moins gourmande en acquisitions foncières, et présentant toutes les garanties de sécurité liées à la fréquentation importante de la route départementale (environ 9000 véhicules/jour fréquentent cette route).

**Prochaines étapes :** transformation par le bureau d'études de l'esquisse retenue afin d'avoir tous les détails du projet technique et de définir précisément les surfaces à acquérir, rédaction du cahier des charges de réalisation des travaux par le bureau d'études, passage des appels d'offres publics pour la réalisation des travaux, choix des entreprises puis réalisation des travaux, sans oublier les dossiers environnementaux permettant de définir l'impact de cette voie de circulation sur l'environnement. Comme pour tous les projets en cours, les étapes préliminaires à la réalisation proprement dite sont beaucoup plus longues que les travaux eux-mêmes...

**Objectif pour la municipalité : finalisation des travaux au printemps 2026 lors de la réouverture des centrales de production d'enrobés après la période hivernale.**

## Le bassin nordique de l'Aqual'ill est en service



Après 15 mois de travaux, le bassin nordique de l'Aqual'ill, Centre aquatique intercommunal, a ouvert ses portes au public le 22 février. L'Aqual'ill offre désormais l'expérience de nager été comme hiver dans un bassin extérieur à 27°. Ce bassin est composé de 6 lignes de nage, soit un plan d'eau de 15 m x 25 m avec une profondeur variable entre 1,20 et 1,80m.



Afin de répondre à la demande grandissante de pratique de la natation, ce bassin permet d'offrir la possibilité à l'ensemble des usagers de pratiquer ce sport toute la journée et de faciliter l'accueil des classes.

Il a été conçu en s'appuyant sur un cahier des charges lié au respect de l'environnement et au développement durable avec des matériaux de construction recyclables, une implantation réfléchie pour préserver les usagers des différents vents (source d'évaporation et perte calorifique) et d'une couverture thermique associée à la dernière technologie de pompe à chaleur qui contribuent à la démarche de maîtrise d'énergie.

Des équipements, vestiaires et sanitaires extérieurs seront accessibles durant la période estivale via un accès direct, disponible exclusivement pour les abonnés.

Suivez l'actualité de l'Aqual'ill :

site internet :  
[www.aqualill.fr](http://www.aqualill.fr)

et Facebook : **Aqual'ill - Centre Aquatique Intercommunal**

## FELICITATIONS : Recensement de la population 2025

Un grand merci à nos 4 agents recenseurs : Anaïs RIEBEL PARIS, Audrey DUFLLOT, Morgane WEIL et Gabrielle ZEIGIN pour leur efficacité dans la collecte des informations, et à notre secrétaire Antonia LAI, en tant que coordinatrice communale pour son excellent management de l'équipe de recenseurs. La commune a obtenu les félicitations du superviseur local pour son travail, puisqu'elle a été la première commune à terminer le recensement.

Le coût du recensement de la population en 2025 s'élève à 4 842,50 €, sachant que la commune a reçu une dotation de l'Etat pour cette mission de 3 127 €.

Reste donc à charge 1 715,50 € pour cette mission.

## CHANGEMENT DES MODALITES D'INSTRUCTION DES DEMANDES DE TRAVAUX : RAPPEL SUR LES MODALITES DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE D'URBANISME

Afin de réduire les délais et coûts d'instruction des demandes préalables aux travaux (DP), il est important de transmettre celles-ci directement en mairie.

Le dossier de DP à déposer comprend soit un exemplaire "version papier", soit l'ensemble des pièces en pdf à transmettre par mail à l'adresse suivante : demande-urbanisme@nordhouse.fr

Le choix d'instruction interne ou transmission au service instructeur sera fait par le service Urbanisme de la mairie. En effet, le conseil municipal a décidé que les DP simples seront directement instruits en mairie afin de limiter les coûts dûs au service instructeur départemental.

Les demandes de permis de construire restent instruites par le service départemental.

### Pensez-y !

Déposer votre déclaration en mairie permet une instruction plus rapide et limite les coûts pour la commune. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service Urbanisme de la mairie pour toute question !



## PISTE CYCLABLE NORDHOUSE-CANAL : LA QUASI-TOTALITÉ DES PROPRIÉTAIRES EST IDENTIFIÉE

L'impatience est grande de voir se concrétiser la piste cyclable !

La commune y travaille assidûment et l'acquisition des parcelles concernées par l'emprise de la piste cyclable se poursuit. Le travail à réaliser est considérable car l'absence de remembrement des terres agricoles et parcelles forestières, ainsi que les propriétés en indivision complexifient les démarches de division parcellaire et d'acquisition.

En effet, chaque propriétaire doit être identifié pour approbation des PV d'arpentage définis par le géomètre fin 2024. Or bien souvent, le Livre Foncier, seul document faisant foi en Alsace pour la désignation des propriétaires, est caduque car les mises à jour n'ont pas été faites au moment des successions.

A ce jour, 43 parcelles sont concernées par le tracé,

hors parcelles communales, et 185 propriétaires ont été identifiés dont quelques-uns ne sont pas encore localisés...

Les surfaces à acquérir vont de 1 m<sup>2</sup> à 1244 m<sup>2</sup>; dans de rares cas heureusement, le nombre d'indivis sur une parcelle dépasse les 30 !

A ce jour, les démarches administratives de 32 parcelles sont transférées au notaire pour rédaction des actes de ventes, pour 6 parcelles supplémentaires il restent encore à obtenir des accords et/ou des signatures d'une partie des propriétaires. Une seule parcelle demeure "sans maître" à ce jour, ce qui nécessite d'entamer une procédure pour que la commune puisse acquérir celle-ci.

L'objectif est de valider l'ensemble des actes de vente avant l'automne, de sorte que les travaux puissent être entrepris par la CCCE en fin d'année.

## VEGA s'engage pour la piste cyclable



Notre entreprise, VEGA Technique SAS, installée à Nordhouse depuis maintenant quarante ans à l'extrémité Est du village, face au terrain de football, est heureuse d'apporter son soutien concret au projet de création de la nouvelle piste cyclable.

Dans ce cadre, nous avons décidé d'offrir à la commune et à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein la parcelle nécessaire à la réalisation de cette piste, située juste après le panneau de sortie du village.

Cette initiative répond pleinement aux nouvelles attentes sociétales en matière d'écomobilité, permettant ainsi aux habitants de se déplacer facilement et en toute sécurité, que ce soit pour leurs loisirs ou pour rejoindre leur lieu de travail. À terme, ce nouvel aménagement facilitera les déplacements entre Nordhouse et les communes

voisines telles qu'Eschau ou Plobsheim etc, où travaillent de nombreux résidents de notre village, et vice-versa.

Nous sommes conscients que ce type de projet nécessite souvent plusieurs années avant sa concrétisation, principalement en raison des démarches administratives complexes et du budget important qu'il représente. C'est pourquoi nous tenons à saluer chaleureusement l'engagement constant et déterminé de l'équipe municipale et de la Communauté de communes dans ce dossier.

C'est avec une grande satisfaction que VEGA Technique SAS s'associe ainsi au développement durable et à l'amélioration du cadre de vie des habitants de notre commune d'adoption. Alors... Tous en selle pour Nordhouse !

Philippe Capitaine  
Président, VEGA Technique SAS.

<https://www.vega.com/fr-fr>

## UN CONCEPT INNOVANT PROPOSÉ POUR LA FUTURE SALLE DE SPORT

L'emplacement idéal a été trouvé et présenté dans le bulletin municipal en 2024.

Le groupe de travail a poursuivi ses recherches et défini les surfaces nécessaires aux différentes zones du bâtiment (grand hall, salle multiactivités, vestiaires et toilettes, espaces de convivialité et de stockage), puis étudié un type de **bâtiment innovant** dont l'objectif est de s'inscrire dans une **dynamique de maîtrise des coûts de fonctionnement** et de **diminution de l'impact** des moyens de chauffage sur l'environnement.

Ce type de bâtiment a été installé dans plusieurs communes depuis quelques années et donne satisfaction aux utilisateurs, que l'équipe municipale a rencontrés pour échanger sur les avis et le ressenti lors de la pratique sportive.

Ce concept novateur présente des avantages décisifs en matière de **sobriété énergétique et de réduction des coûts de fonctionnement**; il est basé sur la mise en place d'un grand hall sportif de 700m<sup>2</sup> environ, couplé à une salle multiactivités de 180 m<sup>2</sup> environ répondant à la norme RT2020. Cette petite salle isolée et chauffée permet la pratique sportive pour les écoles et pour les associations sportives en cas de météo hivernale très froide. Un espace de convivialité et des vestiaires chauffés sont inclus dans ce projet.

### Un concept à faible consommation énergétique

*Cette conception (hall non isolé avec un chauffage minimal ponctuel rayonnant / petite salle isolée et chauffée) permet de réduire de manière significative les besoins en énergie, évitant ainsi le gaspillage lié à un chauffage global et continu.*

### Une optimisation des coûts de fonctionnement

Les frais de fonctionnement d'un bâtiment représentent un enjeu majeur sur le long terme.

L'avantage de ce type de construction est double : **des coûts de construction moindres par rapport à une construction traditionnelle, une surface à chauffer très réduite** d'où des coûts de fonctionnement de l'ordre de 50% de ceux d'un bâtiment classique, allégeant considérablement l'impact budgétaire à long terme.

### Un bâtiment plus adapté aux usages

La couverture du bâtiment est une couverture souple de type toile rigide tendue qui permet une excellente luminosité sans éblouissement, avec protection contre les UV, **réduisant ainsi les besoins en éclairage artificiel.**

Les recommandations de température pour la pratique sportive sont de 15°C minimum, ce qui sera possible la plupart de l'année; en cas de températures très froides, la petite salle pourra être utilisée temporairement.

**En adoptant cette solution, la commune opte pour une approche plus durable et plus économique, garantissant ainsi une gestion optimale des ressources publiques tout en assurant un confort d'utilisation satisfaisant.**

Prochaines étapes : la recherche d'un MO architecte, la rédaction par le MO du cahier des charges d'appel d'offres pour la construction, le choix du constructeur d'ici fin 2025.

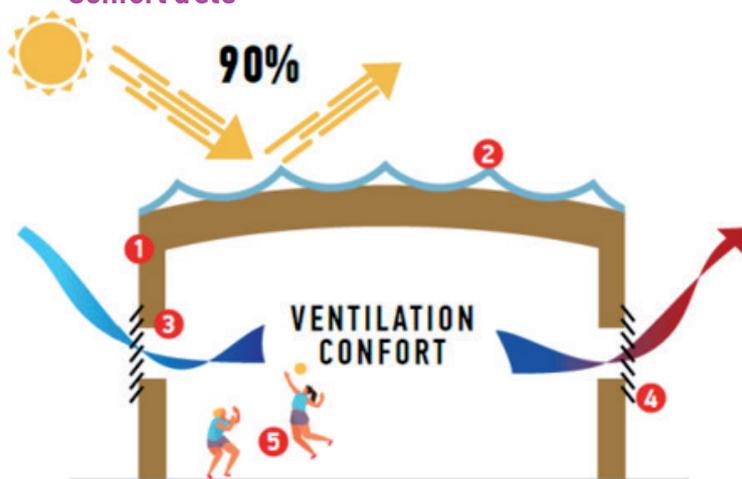
### Confort d'hiver

- 1 Bois, jamais trop froid, pour ne pas accumuler le froid
- 2 Toile blanche jamais trop froide pour éviter le refroidissement des surfaces
- 3 Façades fermées pour éviter les déperditions thermiques
- 4 Lames pare-soleil pour éviter l'éblouissement
- 5 Tenues vestimentaires d'hiver
- 6 Régulation hygrométrique
- 7 Option chauffage



### Confort d'été

- 1 Bois, jamais trop chaud, pour ne pas accumuler de chaleur
- 2 Toile blanche jamais trop chaude, pour éviter la surchauffe
- 3 Façades ouvertes pour une bonne ventilation naturelle
- 4 Lames pare-soleil pour éviter l'ensoleillement direct
- 5 Tenues vestimentaires d'été



## RESTEZ INFORMÉS, RESTEZ CONNECTÉS : TRANSMETTEZ VOTRE E-MAIL



Dans un souci constant d'améliorer la communication entre les habitants et la municipalité, vous êtes invités à fournir votre adresse e-mail à la mairie. Ce moyen de contact permettra de transmettre rapidement des informations

importantes telles que des alertes en cas de panne, des incidents, des manifestations communales ou associatives, des interventions sur le réseau d'eau ou d'électricité, et d'autres événements ponctuels.

Cette initiative vient en complément des outils déjà mis en place, tels que le panneau digital à l'entrée du village, les réseaux sociaux (page Facebook), les flyers mis en boîte aux lettres, les panneaux au sol, bâches et autres signalétiques,

et vise à rendre la communication encore plus réactive et accessible.

### Pourquoi transmettre votre adresse e-mail ?

- Pour recevoir des informations urgentes en cas de besoin : pannes, alertes, incidents,
- Pour simplifier les échanges avec la mairie,

Si vous souhaitez prendre part à cette initiative et si ce n'est déjà fait suite aux précédents appels, faites parvenir votre adresse e-mail à :

**mairie@nordhouse.fr**

Merci pour votre collaboration !

## NUIT DE LA LECTURE ET DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE À LA BIBLIOTHÈQUE DE NORDHOUSE



Le 25 et 26 janvier, la bibliothèque a organisé un week-end sur les thèmes du livre et du patrimoine.

Tout a commencé le samedi 25 janvier par un parcours découverte. Ce dernier a fait découvrir aux participants, les richesses patrimoniales de nos maisons alsaciennes. Au départ, un questionnaire avec des indices a été remis par les bénévoles de la bibliothèque. Une trentaine de gagnants ont été désignés à l'issue de ce parcours. En début de soirée, la nuit de la lecture a attiré de nombreux amis du livre. Durant tout le week-end, la bibliothèque a proposé également une exposition d'œuvres de peintres du village, durant laquelle une quarantaine de personnes a pu admirer à la maison commune, les talents de Nordhouse.

**Attention : La bibliothèque a changé ses heures d'ouverture le mardi !!!**

**Mardi de 16h à 19h**

**Vendredi de 16h à 17 h**

**Samedi de 11h à 12 h**



## La Ferme Goettelmann s'invite dans votre commune chaque mercredi de 13h30 à 14h15



Venez profiter du "Camion Marché" de la Ferme Goettelmann, qui fait halte sur le parking de la Mairie pour vous faire découvrir ses produits frais et locaux.

Au menu :

- Charcuterie artisanale
- Volailles élevées en plein air
- Plats traiteur faits maison
- Produits d'épicerie
- Viande de porc issue de la ferme

Une belle occasion de consommer local, de privilégier les circuits courts et de retrouver des produits de qualité directement près de chez vous.

Venez nombreux soutenir les producteurs locaux et savourer le meilleur du terroir !

Pour en savoir plus : [www.ferme-goettelmann.fr](http://www.ferme-goettelmann.fr)

## JULIA , graine de championne ....du Monde !!



A seulement 15 ans, Julia est déjà une athlète accomplie en krav maga, une discipline martiale axée sur l'autodéfense. Elle a commencé cette pratique à l'âge de 10 ans, lorsqu'elle a été encouragée par ses parents à s'y initier avec sa petite sœur Norah. Ce n'était au départ qu'une manière d'apprendre à se défendre, mais

aujourd'hui, Julia brille dans des compétitions régionales, nationales et internationales.

Le krav maga, né en Israël, est un art martial axé sur l'autodéfense. Il combine des techniques simples mais très efficaces tirées de la boxe, du judo, du jiu-jitsu et de la lutte, avec pour objectif de neutraliser rapidement un adversaire. Ce sport ne repose pas sur la force brute, mais sur la rapidité et l'efficacité. Julia s'est spécialisée dans l'épreuve de self-défense, où elle a su prouver son incroyable rapidité de réaction et sa capacité à anticiper les attaques. Ses performances sont impressionnantes, et elle a su se faire remarquer à chaque compétition, de la régionale à l'international.

Grâce à son engagement, elle a développé une excellente condition physique, ainsi qu'une grande maîtrise de soi. Ces qualités lui ont permis d'acquérir une confiance en elle tant sur le plan sportif que dans sa vie personnelle. Elle s'entraîne deux à trois fois par semaine, avec des séances d'une heure et demie, et travaille également son endurance à travers un renforcement cardiovasculaire essentiel pour tenir la distance lors des combats.

Son investissement porte ses fruits, et Julia a déjà remporté plusieurs titres, dont une double médaille d'or en technique et en self-défense au Championnat Grand Est 2023, ainsi que la médaille d'or en technique au Championnat de France 2023. En 2024, elle s'est également démarquée en remportant l'or en self-défense au Championnat du Monde, à Paris. BRAVO JULIA !

Mais Julia ne compte pas s'arrêter là. Elle se prépare pour de nouveaux défis, notamment le prochain championnat de France qui aura lieu à Bischheim, en avril. Cette année, elle s'attaque à une nouvelle discipline : le combat libre en cage de type MMA. Un challenge de taille pour cette jeune compétitrice, qui mettra à l'épreuve ses capacités physiques et mentales dans un combat en situation réelle, face à un adversaire.

Julia est un exemple de persévérance, d'humilité et de travail bien fait. Son parcours montre qu'avec de la discipline et de la passion, tout est possible, même à un jeune âge. Son avenir dans cette discipline s'annonce aussi prometteur qu'inspirant.



*Ça bouge à la bibliothèque !!*

Les horaires de la bibliothèque changent le **MARDI** à partir du mois mars les bénévoles vous accueillent de **16h à 19h!**



Un temps de convivialité autour d'une pelote, des aiguilles, un crochet, une broderie et un café ☕



Venez partager votre expérience et passer un moment sympa.



# DERNIÈRE NOUVELLES DE NORDHOUSE

La vie du village en photos



Apéro Concert par l'Entente Musicale



Apéro Concert



Décorations de Noël



EDITO

VIE MUNICIPALE

DNN - DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE

VIE DES ECOLES

VIE ASSOCIATIVE

CIVISME ET CITOYENNETE

DEVELOPPEMENT DURABLE

PATRIMOINE



Décorations de Pâques



## Chalet Debus : un espace convivial avec de nouveaux aménagements !

Le Chalet Debus continue d'évoluer pour offrir un cadre encore plus agréable aux habitants et habitantes du village. Cet espace, déjà apprécié pour les événements familiaux et associatifs, s'est récemment doté de nouveaux équipements pour favoriser la convivialité et les moments de partage.

Désormais, plusieurs bancs ont été installés afin de permettre à chacun de profiter pleinement du cadre naturel du chalet. Un barbecue et un terrain de pétanque ont été mis en place : une belle opportunité pour organiser des repas en plein air et partager un moment de détente entre amis ou en famille. Un bon moyen d'animer vos après-midis et de défier vos proches dans une ambiance chaleureuse et détendue !

Autre nouveauté appréciable : un braséro permet de profiter pleinement des soirées estivales.

### Tarifs de location :

- 75€ la journée en semaine
- 100€ le Week-End (samedi - dimanche) et jours fériés consécutifs, ou deux jours consécutifs
- + un forfait pour les charges de 10€ en période estivale (avril à août) et 15€ en période hivernale (septembre à mars)

Que ce soit pour un anniversaire, une fête de famille, un événement associatif ou simplement un moment entre amis, le Chalet Debus est un lieu idéal pour se retrouver. Pensez à le réserver à l'avance !



## Les Philosophes en action ...

Des changements sont en cours Rue du Zoll depuis quelques semaines sur le terrain jadis occupé par une pompe à essence...

Le restaurant Les Philosophes, géré par Dario Basile, était en quête d'une nouvelle installation dans des locaux dont il pourrait être propriétaire. C'est finalement cette parcelle qui a pu leur être revendue par la commune. Le permis de construire vient d'être accordé par le service instructeur du département. Le terrassement a donc débuté... les travaux vont s'enchaîner et Les Philosophes pourront bientôt proposer un établissement tout neuf bénéficiant d'une terrasse et de parkings.



## Keraos Contest: retour sur la 1ère compétition de Crossfit à Nordhouse



Le week-end des 1ers et 2 juin 2024, la box de CrossFit Keraos\* a accueilli une compétition mémorable, les « Keraos Contest ». Des équipes d'athlètes de tous niveaux se sont affrontées dans des séries mettant à l'épreuve leur force, leur endurance et leur détermination.

La compétition a attiré une foule nombreuse, composée de spectateurs passionnés, de familles venues encourager les participants et de curieux. Les épreuves, variées et exigeantes, allaient de la gymnastique à l'haltérophilie, en passant par des burpees, des montées de cordes ou encore du rameur et de la course à pied.

Toutes les épreuves se déroulaient en équipe, avec des catégories allant de scaled (débutants) à RX (confirmés) en team homme-homme, femme-femme et homme-femme. Cette structure a ajouté une dimension stratégique et collaborative à l'événement, mettant en avant la coordination, l'esprit de camaraderie et bien entendu de compétition.

Parmi les moments forts, on note la performance impressionnante de la seule équipe femme-femme RX "Les Maxi Daronnes", intégrée à la catégorie homme-femme RX, qui a dominé la compétition et qui se distingue par sa première place sur le podium avec un équilibre parfait entre puissance et agilité. Chez les hommes RX, c'est l'équipe "Grillen x Mjollnir" qui a brillé, remportant plusieurs épreuves grâce à une préparation rigoureuse et une détermination sans faille.

Les Keraos Contest ont non seulement révélé la force physique et mentale des participants, mais aussi montré leur esprit sportif et leur capacité à se dépasser ensemble.

Ce week-end restera dans les mémoires comme un exemple éclatant de ce que la communauté du CrossFit peut accomplir ensemble.

\*Salle de remise en forme et de préparation physique fonctionnant par groupe de 12 personnes

**6 a rue du chêne, Nordhouse,  
Renseignements au 06 89 41 95 63**



### Lotissement PRE VERT 3 : 9 lots restent à vendre

La commercialisation du lotissement par FHA avance à grand pas puisque 86% des lots sont vendus (58 lots) pour lesquels les permis de construire sont en cours d'instruction ou restent encore à déposer. 9 lots n'ont pas encore trouvé preneur.



**SDEA** Syndicat des Eaux  
et de l'Assainissement  
Alsace - Moselle

Interventions du SDEA du 15 Mai  
au 21 Mai 2025 pour procéder  
aux purges semestrielles sur les  
poteaux d'incendie

## Un véhicule flambant neuf pour les pompiers !

Les sapeurs-pompiers de la section Nordhouse /Hipsheim/Ichtratzheim se sont vu doter d'un nouveau véhicule équipé de matériels pour les premiers secours et l'incendie.

Le CID (camionnette d'interventions diverses) et la moto pompe sont remplacés par un VPS (Véhicule Premiers Secours)

Un outil de travail essentiel qui renforcera les capacités d'intervention sur les 3 bans communaux. Il est très important que les hommes du feu bénéficient d'un bon matériel de travail pour mener à bien leurs missions.

C'est avec une immense gratitude et un profond respect que la Commune de Nordhouse souhaite renouveler son soutien indéfectible à leur engagement quotidien.

Leur courage et leur dévouement font d'eux des héros au service des 3 communes.

Puissiez-vous l'utiliser pour continuer à protéger et à sauver des vies. Merci pour tout ce que vous faites !



## Un nouveau salon de coiffure ouvre ses portes à Nordhouse !

Bonne nouvelle pour les habitantes et les habitants de Nordhouse : un nouveau salon de coiffure a ouvert ses portes au 117, rue de l'École, à la place de l'ancienne pharmacie. Johana Schnée vous accueille dans son salon flambant neuf, où elle propose des prestations pour femmes, hommes et enfants.

En installant son salon à Nordhouse, Johana contribue à renforcer l'offre de services du village et à dynamiser la vie locale.

Nous lui souhaitons une belle réussite dans cette nouvelle aventure et avons hâte d'aller découvrir son savoir-faire !

Pour les prises de rendez vous :

**03.88.59.50.35** ou <https://reservationcoiffeur.fr/johana-coiffure-67150>



### Horaires :

Lundi. 8h30-19h  
Mardi. 8h30-14h  
Mercredi fermé  
Jeudi 8h30-19h  
Vendredi 8h30-18h  
Samedi 8h-14h



## Du TIR (Transport International Routier) à Nordhouse ?

Saviez-vous qu'à Nordhouse il existe une entreprise de transport international couplée à un garage pour camions ?



Beaucoup de Nordhousiens ne savent peut-être pas que Xénitrans et Oxytrucks, situées à proximité immédiate de la gare de Limersheim, sont sur le banc communal de Nordhouse.

Xénitrans est un organisateur de transport spécialisé dans la messagerie en flux de nuit. Cette activité opérée en collaboration avec d'autres transporteurs et qui couvre essentiellement la région Est, la grande région parisienne, la région lyonnaise et lilloise représente 70 % de son activité. L'autre activité de l'entreprise est le transport quotidien de pièces automobiles, tous constructeurs confondus, à l'international. Les principales destinations sont l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse, la Hongrie, la Slovaquie, la Tchéquie, l'Espagne et le Portugal. La livraison se fait sur des sites de production où ces pièces seront assemblées en première monte.

L'effectif à ce jour est de 150 chauffeurs pour une impressionnante flotte constituée de 145 camions - 44 tonnes. Ces chauffeurs sont essentiellement basés dans la région mais certains sont déportés en régions ce qui permet de garantir des livraisons les samedis.

Quant à Oxytrucks, il s'agit d'un garage dédié à la maintenance et à la réparation des camions de la flotte Xénitrans mais pas que ... cette entité répare également des camions et camionnettes pour d'autres sociétés. Le garage est ouvert à tous.

Cette activité est assurée par 10 mécaniciens et 3 apprentis.

Si Xénitrans existe depuis longtemps, plus précisément depuis 1968, Oxytrucks est plus récente (création en 2012).

Xénitrans n'est autre que la société Rémy Meyer Transports que nous avons presque tous connue. Daniel Hubert, actuel gérant de l'entreprise, l'avait racheté à Rémy Meyer lorsque l'heure de la retraite avait sonné en 2005.

Daniel Hubert est un vrai passionné de transport depuis son plus jeune âge.

Et cette belle histoire n'est pas près de s'arrêter...le fils de Daniel vient de rejoindre l'équipe !



### Enchiffres :

- 18 millions de km par an !
- 150 chauffeurs
- 10 mécaniciens + 3 alternant
- 145 camions

### Bon à savoir : Ils recrutent !

- Des conducteurs SPL
- Un comptable
- Un responsable commercial transport
- Un mécanicien spécialisé PL.

### N'hésitez pas à candidater.

## Sécurisation de l'alimentation en eau de l'Eurométropole : où en est le projet du champ captant de Plobsheim ?

La création d'un champ captant d'alimentation en eau potable à Plobsheim s'inscrit dans le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) adopté par l'Eurométropole en 1994. Ce projet répond à un enjeu essentiel : garantir un approvisionnement fiable et durable en eau potable pour l'Eurométropole

Le champ captant de Plobsheim est une installation d'alimentation en eau potable destinée à sécuriser et à diversifier les ressources d'approvisionnement, aujourd'hui dépendantes de manière prépondérante du champ captant du Polygone, qui assure 80% de la production nécessaire des besoins en eau de consommation de l'Eurométropole de Strasbourg.

Autorisé par arrêté préfectoral du 04 septembre 2014, cet ouvrage est implanté rue Fin de Banlieu à Plobsheim au Nord de la Forêt de Nordhouse et se compose de :

- de 6 puits de captage de l'eau de la nappe phréatique, profonds de 80m et équipés de pompes pour une capacité de prélèvement de 1000m<sup>3</sup>/h chacun,

- d'un bâtiment d'exploitation d'environ 2300m<sup>2</sup>

L'autorisation de fonctionnement du champ captant est basée sur une production en fonctionnement normal de 1000 m<sup>3</sup>/h, qui ne pourra être mobilisée au-delà de ce niveau qu'en cas de secours des autres ressources de l'agglomération et du champ captant du Polygone en particulier (4000 m<sup>3</sup>/h mensuel avec des pointes horaires exceptionnelles à 6000 m<sup>3</sup>/h)

Lancé en 2016, le chantier a permis d'installer les canalisations et de construire les bâtiments d'exploitation.

Toutefois, avant la mise en service effective de la station, plusieurs étapes restent à franchir : la mise à jour du volet zone humide de l'étude d'impact, le déplacement du point de rejet des eaux des pompages d'essai (fait) et l'extension de la durée maximale de ces pompages.

Ces ajustements doivent être validés par les services de l'État et feront l'objet d'un arrêté modificatif.

La forêt de Nordhouse qui jouxte le champ captant est une forêt plutôt mésophile dans laquelle subsiste quelques stations forestières plus fraîches. Avec l'abaissement du niveau de la nappe, ces stations risqueraient de s'assécher. La

mesure compensatoire qui sera mise en œuvre consiste à engorger tout ou partie des zones humides de ce site en créant une lame d'eau qui maintiendra l'engorgement de sols. Les dépressions seront ainsi alimentées une partie de l'année à partir du champs captant. Pour y parvenir les travaux à réaliser consistent en la création de :

- 3 merlons de terre
- 5 passages à gué
- 3 fosses de dissipation d'énergie
- 3 fossés de raccordement
- 1 puit de pompage qui alimentera exclusivement cette zone.

D'un budget estimatif de 350 000€.HT, ils seront entièrement financés par l'Eurométropole de Strasbourg.

Une fois ces autorisations obtenues, les compensations réalisées, les pompages d'essai pourront être réalisés, condition indispensable à la mise en service de cette nouvelle ressource en eau.

Nous suivons ce dossier avec attention et ne manquerons pas de vous tenir informés des prochaines avancées.

# VIE DES ÉCOLES

## Une sortie en Allemagne !!!

Accompagnés par leur enseignante Barbara Hubmann Agbangla, près de 25 élèves ont eu l'occasion de se rendre en Allemagne grâce au programme "Spiel & Parle" de l'Eurodistrict. Cette sortie a permis aux élèves de traverser la frontière, de rencontrer des élèves allemands et de découvrir "Le Theater Eurodistrict Baden Alsace".

La pièce bilingue (français, allemand) intitulée "Un mouton pour la vie" avait pour thème l'amitié. Avant la représentation, les élèves ont eu l'opportunité de bricoler en classe des masques qu'ils ont ensuite échangé avec leurs homologues allemands.

Des rires, des applaudissements, des sourires, des chants et une bonne humeur étaient au rendez-vous, rendant cette expérience agréable pour tous les participants.



## Hommage à Marie Claire Reibel



Arrivée en 1974 en tant que professeur des écoles ou maîtresse à l'école maternelle de Nordhouse,

Pendant 35 ans, elle dirigea la Section des Petits-Moyens de Nordhouse mais aussi ceux de Hipsheim durant quelques années, elle s'est dévouée à enseigner, à partager voire à éduquer 35 enfants par rentrée. Les premiers déchirements de séparation enfants / parents étaient un passage

qu'elle devait réussir. Pendant toutes ces années, avec son binôme Mme Schneckenberger Marlène (ancienne directrice) elle a su inculquer aux bambins l'apprentissage de l'autonomie et du vivre ensemble. Amoureuse des traditions, elle a pu faire découvrir aux enfants, le père

noël en calèche, la cavalcade de mardi gras dans le village et ses arrêts gourmands chez les parents, la fabrication des nids de Pâques, la comptine ou chant de la Fête des mères et les visites de l'église. Vers la fin de l'année scolaire arrivait la grande aventure, le premier voyage découverte en autocar, mais également la kermesse où Mme Reibel apprenait les danses et les chants en costume alsacien. Certains se rappelleront des "Marche, marche..." que Mme Reibel disait pour les guider pendant la danse, un événement incontournable où parents, grands-parents, tout le village se retrouvaient avec joie et bonne humeur.

Malheureusement, le 17 janvier dernier, à l'âge de 74 ans, la fin de la classe a sonné pour la maîtresse, après quelques mois de maladie et beaucoup d'espoir, elle tire sa révérence non pas tristement mais avec élégance pour rejoindre son jardin céleste.

Mme Reibel Marie Claire fait partie de ces personnalités qui ont marqué la municipalité et les habitants de Nordhouse.

Au revoir Maîtresse !

## La fête de Sankt Martin !!!

Dans le cadre de leur apprentissage ludique de l'allemand Spiel & Parle, les enfants ont célébré les coutumes de l'outre-Rhin par la fabrication de lanternes colorées et lumineuses lors de la fête de Sankt Martin.



# VIE ASSOCIATIVE

## Prochaines manifestations de l'ENTENTE MUSICALE NORDHOUSE

### Fête de la Musique 2025 – Inscriptions

Dans 2 mois la Fête de la Musique fait son grand retour et les inscriptions sont ouvertes !

Si vous êtes musicien, chanteur, soliste ou un groupe et que vous souhaitez vous produire sur scène le samedi 14 juin prochain, l'Entente Musicale vous invite sur les différentes scènes de sa salle des fêtes de Nordhouse.



### Venez partager votre passion pour la musique !

Tous les niveaux et styles musicaux sont les bienvenus

Vous pouvez contacter les organisateurs via la page Facebook ou Instagram de l'Entente Musicale de Nordhouse ou par mail [christelle.schmitt.hosti@gmail.com](mailto:christelle.schmitt.hosti@gmail.com)

**Save The Date : Soirée d'été en musique – samedi 14 juin 2025** – salle des fêtes de Nordhouse

## Arboriculteurs

### Taille des arbres fruitiers



L'arboriculture familiale semble avoir un regain d'intérêt pour bon nombre de personnes, car comme on dit : «En produisant soi-même on sait ce qu'on a »

Cependant on ne taille pas un arbre à n'importe quel moment de l'année. Il faut distinguer deux périodes de tailles dans le cycle annuel de l'arbre, en automne et à la sortie de l'hiver.

Tailler un arbre fruitier n'est pas une simple opération de coiffeur, ni un simple coup de sécateur, mais d'un acte mûrement réfléchi pour que l'arbre se développe bien, qu'il se sente bien et pour qu'il produise de beaux mais surtout bons fruits. Il est vrai qu'en taillant la couronne de l'arbre on le rend présentable.

Des cours de taille sont régulièrement organisés à Nordhouse au "verger école Robert FISCHER" et à Hipsheim, par les moniteurs de l'association, diplômés de la Fédération des Arboriculteurs du Bas-rhin (Alain - Serge et Céline). Dans leurs cours ils expliquent et commentent leur choix de couper ou raccourcir cette branche plutôt que celle-ci. Ces cours de fin d'année 2024 et de début d'année 2025 ont été suivis par un nombreux public très intéressé, arboriculteurs cherchant à se perfectionner ou débutants cherchant à savoir, et ceci dans la bonne humeur. Ces cours sont gratuits.

Comme vous avez pu le voir dans le programme prévisionnel 2025, du moins pour les membres, l'association organise la Grande Fête de la Nature les samedi 4 et dimanche 5 octobre, dans la Salle des Fêtes de Nordhouse . Vous êtes tous les bienvenus.



## Carnaval des enfants 2025



Un bel après-midi passé avec vous tous et des moments gravés à jamais dans les souvenirs des P'tits Nordhousiens mais aussi des plus grands!

Nous voulions encore une fois remercier la troupe Amuzette, Danse et Passion, le club de pétanque de Nordhouse, le groupe déco de notre village ainsi que les TAGADAGILRS d'Hipsheim de nous avoir accompagnés lors de notre cavalcade, merci à vous tous pour vos sourires et votre bonne humeur partagée.

Merci à la Commune de Nordhouse et la Police municipale d'assurer notre sécurité à chaque fois.

Enfin merci à vous tous de venir chaque année partager ce moment de fête avec nous.

L'association vit grâce à vous tous et nous voulions vous rappeler que cela permet certes de vivre de tels moments mais aussi de pouvoir reverser chaque année une partie de nos bénéfices aux écoles de Nordhouse.

Prochainement nous vous proposerons une vente de saucissons ...avant de vous retrouver pour la Kermesse des écoles.

**BRAVO à l'équipe !!**



## Tai Chi

Nouvelle Présidente pour l'ASSOCIATION "AMIS DU TAI CHI NORDHOUSE "

Lors de l'assemblée générale de notre association, Jean Paul LINGELSER qui a présidé l'association depuis sa création en 2017, a annoncé qu'il souhaitait prendre du recul et passer la main.

En conséquence, l'association s'est réunie en assemblée générale extraordinaire. Nicole MILLION a été élue et a accepté le poste de Présidente. Jean Paul LINGELSER a été nommé PRESIDENT D'HONNEUR par le comité.

Merci Jean Paul pour ton investissement et ton dévouement durant toute cette période.

Les membres de l'association AMIS DU TAI-CHI

## Millésime 59



Le millésime 59 tient à vous remercier pour votre participation à nos différents « beergarde », pour votre généreuse participation et l'esprit de générosité dont vous avez fait preuve lors du beergarde de solidarité.

La recette collectée pour NOÂM est reversée par les parents à l'association « les papillons blancs d'alsace ». Ce don est destiné à l'achat de matériel pédagogique.

Votre présence et votre soutien sont une source de motivation pour nous.

Nous espérons que vous passez de bons moments et que vous serez de nouveau des nôtres lors de nos futurs manifestations.

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE NORDHOUSE

### Donner son sang, un geste simple qui sauve des vies !

Je n'avais jamais vraiment pensé au don du sang avant qu'un proche ait un besoin impérieux : c'est ce jour-là que j'ai compris à quel point chaque goutte compte.

En arrivant à Nordhouse il y a 20 ans, je suis devenu donneur régulier aux collectes de l'Amicale des Donneurs de Nordhouse, et je peux vous assurer que c'est une expérience aussi simple qu'enrichissante.

Contrairement aux idées reçues, donner son sang ne fait pas mal : l'équipe médicale est aux petits soins et tout se passe en douceur. En prenant rendez-vous ou pas, en une heure à peine (repas compris !), on peut sauver jusqu'à trois vies. C'est un petit moment que je prends pour les autres, et honnêtement, c'est très gratifiant de savoir que ce geste peut faire une réelle différence.

Depuis, je donne aussi mon plasma au Centre de l'EFS de Strasbourg.

Chacun de nous, à un moment de sa vie, peut avoir besoin d'une transfusion : après un accident, une opération, un accouchement difficile ou une maladie. Aujourd'hui, je donne parce que je peux.

Demain, qui sait ? Peut-être aurai-je moi aussi besoin de ce précieux cadeau de solidarité.

Dans notre Amicale de Donneurs de Sang Bénévoles de Nordhouse, l'ambiance est conviviale et chaleureuse. On se retrouve, on partage un bon repas préparé pour nous par une super équipe de bénévoles et on repart le cœur léger, avec la satisfaction d'avoir accompli quelque chose d'utile.

Alors si vous hésitez encore, lancez-vous ! Une simple prise de sang peut sauver des vies. Et quelle plus belle preuve de générosité que de donner un peu de soi pour aider les autres ?



**Frédéric Papelard,  
Distinction de la  
Palme pour plus de  
150 dons.**

### Vous aussi, devenez un héros du quotidien et rejoignez la prochaine collecte !

Soyez de celles et ceux qui relèvent leurs manches. Faites une bonne action : donnez votre sang ! Le don de sang est indispensable pour sauver de nombreuses vies. Les besoins des malades sont constants : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France. Chaque don est précieux, car il permet de sauver 3 vies !

### Nos prochaines collectes :

**Le 17 avril ,**

**Le 19 juin**

**Le 28 aout**

**Le 18 décembre**



## Recherche bénévoles ...

Chères nordhousiennes,  
chers nordhousiens,  
chers membres d'associations,  
chers parents,

**Un peu de votre temps pour  
de beaux moments ...**



Nous avons la chance de vivre dans notre beau village dont la vie est rythmée tout au long de l'année par de festifs évènements.

Ces évènements ne peuvent prendre vie que grâce à l'implication des bénévoles et de toutes les bonnes volontés.

Le Conseil Municipal souhaite vous inviter à partager un peu de votre temps pour

permettre d'améliorer encore l'organisation et le déroulement de ces moments partagés si importants pour la vie de notre village.

Il n'est pas forcément nécessaire d'être disponible en permanence et nous serons heureux de vous convier à nous aider suivant vos disponibilités.

Aucune compétence particulière n'est nécessaire, seule la bonne humeur est obligatoire.

Pour nous rejoindre, vous pouvez vous rapprocher directement de la mairie en utilisant l'adresse mail suivante :

**mairie@nordhouse.fr**

Un grand merci par avance pour votre aide précieuse.

Bien à vous,

**L'équipe du conseil municipal**

## 1<sup>ER</sup> MAI 2025 À NORDHOUSE

**MAIKUR POUR TOUS**  
organisé par le groupement des oeuvres  
paroissiales

### PROGRAMME

Rendez-vous au parc Théophile DEBUS  
**10H00 Départ**

Passez une agréable journée en cheminant  
à travers champ - prés - sous bois

Parcours sans difficultés

Bonnes chaussures de marche conseillées  
Environ 10 - 11 Km

Repas de midi tiré du sac  
**Apéritif et boissons disponible sur place**

Café offert

Renseignements au : 03.88.98.07.98



## Pétanque

**Le PETANQUE CLUB NORDHOUSE ouvre ses portes à la nouvelle saison, à partir du 14 avril 2025.**



### FREQUENTATIONS

Les pétanques nocturnes reprendront les mardi, vendredi ainsi que les samedi après-midi, selon les humeurs de la météo.

Nous précisons par messagerie les modalités de restauration.

### LES TOURNOIS DE L'ANNEE 2025

**1 Le tournoi de printemps** aura lieu le **04 mai 2025**, en doublettes.

Nous accueillerons les membres de notre club, les visiteurs, les sympathisants et tous ceux qui répondront présents.

Les participants au tournoi s'acquitteront d'un tarif de 10 euros par doublette.

Un repas sera proposé : plat, dessert et café au prix de 17 euros.

Tout au long de la journée une petite restauration vous sera proposée à la vente.

Nous vous attendons nombreux, vous serez tous les bienvenus pour partager ensemble ce moment festif et sportif.

**2 Le tournoi inter-associations de NORDHOUSE** aura lieu le **14 septembre 2025**, en doublettes.

Nos membres du comité contacteront chaque président pour constituer une équipe de 6 représentants de chaque association et définir les modalités d'inscription et d'organisation. Au travers de ce tournoi inter-associations nous renforcerons les liens qui nous unissent au sein de notre village.

### LES REALISATIONS DE L'ANNEE ECOULEE

- Acquisition d'un container ALGECO en juxtaposition du chalet, qui sert au stockage du matériel.
- Rafraichissement des murs extérieurs de notre chalet : peinture et crépis.
- Travaux intérieurs effectués cet hiver : agrandissement du coin bar par récupération de l'espace cagibi et embellissement des lieux.
- Amélioration de l'éclairage intérieur.

### NOS PROJETS

Habillage extérieur du container en harmonie avec le chalet

Suivant autorisation reçue de la mairie :

- Travaux d'extension du chalet par la construction d'un appenti adossé à la façade. Début des travaux à la mi-mars 2025
- Agrandissement du boulo-drome par récupération d'une parcelle des cours de tennis (remise en état et tout-venant) en prévision des prochains tournois.

**Le PETANQUE CLUB NORDHOUSE** est ravi de son évolution pour le plaisir du sport et de sa convivialité. Nous vous donnons rendez-vous tout au long de cette année. A bientôt,

**LE COMITE**

**Dimanche 04 mai**  
2025  
Début des parties à 9h30

**DOUBLETTES FORMÉES**  
Terrain de Pétanque Nordhouse

**Infos & Inscriptions :**  
Alain : 06 80 17 95 92  
Mélanie : 06 14 01 87 17  
ou par mail à [petanqueclubnordhouse@gmail.com](mailto:petanqueclubnordhouse@gmail.com)

Nos partenaires :

**TOURNOI DE PETANQUE** DIMANCHE 04 MAI 2025 AU TERRAIN DE PETANQUE NORDHOUSE

**Programme**

- 8h30 Inscription
- 9h30 Lancé de bouchon
- 12h à 14h Repas
- 14h Reprise des parties
- 19h Remise des prix

**Possibilité de petites restaurations tout au long de la journée**

**Panier garni d'une valeur de 150€**

**Inscription**

Bulletin réponse à envoyer à ZEIGIN Alain 12 rue des vergers 67150 Nordhouse ou à HOLLENDER Mélanie 33 rue du printemps 67150 Nordhouse + d'info: 06 80 17 95 92 ou 06 14 01 87 17 ou par mail à [petanqueclubnordhouse@gmail.com](mailto:petanqueclubnordhouse@gmail.com) - Date limite d'inscription le 19 avril 2025

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

**Inscription au tournoi :**  
Nombre d'équipes : \_\_\_\_\_ x 10 € = \_\_\_\_\_ €  
Noms des équipes : \_\_\_\_\_

**Inscription au repas (Emincé de poulet sauce crème champignons et spaetzles, dessert, café) :**  
Nombre de personnes : \_\_\_\_\_ X 17 € = \_\_\_\_\_ €  
CI-JOINT LA SOMME DE : \_\_\_\_\_

Les chèques sont à libeller au nom Pétanque Club Nordhouse

# CIVISME ET CITOYENNETÉ

## Civisme et dépôts sauvages ... les contrevenants identifiés paieront les frais !

Les images ci-contre parlent d'elles-mêmes .... Est-ce ainsi que le village doit se transformer ??

Le civisme est un principe fondamental qui encourage chacun à agir de manière **responsable et respectueuse envers son environnement et sa communauté**. Le civisme est essentiel pour maintenir un environnement sain et agréable. Il fait partie des bases de l'éducation.

Les dépôts sauvages, qui consistent à abandonner des déchets dans des lieux non autorisés, constituent une atteinte à ce principe. Ils nuisent à la qualité de vie, dégradent les paysages et mettent en danger la faune et la flore. Non seulement ces actes nuisent à la beauté des paysages et à la biodiversité, mais ils peuvent également entraîner des conséquences sanitaires.

**En adoptant un comportement civique et en respectant les règles de gestion des déchets, chacun peut contribuer à un environnement plus propre et plus respectueux.**

Le montant des contraventions est rappelé dans la rubrique Vie municipale ... **jusqu'à plusieurs centaines d'euros seront facturés pour le nettoyage de ces dépôts sauvages, à chaque fois que le contrevenant sera identifié. Nordhouse ne tolérera aucun laxisme face à ce fléau !**



## STOP aux crottes !!!

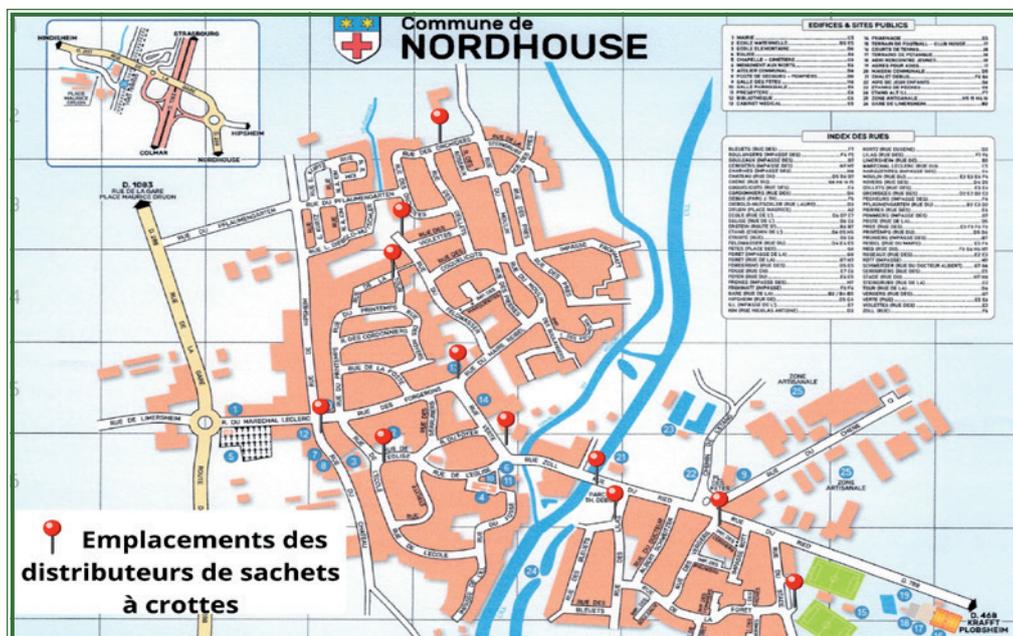
Certains propriétaires de nos amis les chiens ne se donnent toujours pas la peine de ramasser les déjections, notamment au niveau des écoles, là où les bambins empruntent les trottoirs ou jouent dans les espaces verts !

De nombreuses crottes ont été aperçues alors qu'une station de sachets à déjections et une poubelle sont installées à quelques mètres à peine !!

Les excréments sur la voie publique sont intolérables dans le village. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal et un manque d'hygiène et de civisme du maître. Ramasser les déjections de son animal est une marque de respect pour autrui !

Pour les récalcitrants, petit rappel : Le contrevenant encourt une amende de 135 €. Les caméras installées dans le village seront dorénavant utilisées pour identifier les récalcitrants puisque les demandes de civisme restent sans réponse pour certains ...

Le plan ci-contre permet par ailleurs de visualiser les différentes stations à sachets de crottes dans le village.



## Le bruit et l'incivilité aux abords des points d'apports volontaires (P.A.V.)

Les nuisances sonores concernent tous les habitants du village et notamment lors des vidanges de tris aux P.A.V.

Certaines personnes laissent le moteur du véhicule allumé, musique à fond, vidangent le dimanche matin très tôt ou ne ramassent pas les derniers papiers envolés...

**Merci de respecter le voisinage en procédant aux gestes adéquats, afin que les nuisances et les incivilités ne dérangent pas les riverains.**



# DEVELOPPEMENT DURABLE

## Un nouveau fleurissement printanier et pérenne



Les adjointes en charge de l'embellissement du village, avec l'aide des agents communaux, ont planté des bulbes de fleurs printanières de-ci de-là dans le village afin de fleurir les placettes et les jardins publics avant l'installation des traditionnels géraniums et autres fleurs annuelles d'été. La période hivernale dure de long mois, quelques fleurs vivaces feront le bonheur de tous !

Afin de limiter le coût de ces plantations et de voir de plus en plus de fleurs, les variétés ont été choisies avec soin : elles sont naturalisables, c'est-à-dire qu'elles se multiplient toujours plus d'années en années et sont très bien adaptées au climat alsacien.

Dans un premier temps, les narcisses et crocus ont montré le bout de leur nez, bientôt suivis par des tulipes sauvages ...

# OSCHTERPUTZ

Nettoyage de printemps

## 26 avril 2025 (matin)

**RDV : 10H30 (PARKING DU CITY STADE)**

A l'issue une collation sera servie au club house de la pétanque

gilet de sécurité et gants recommandés

L'opération sera annulée par temps de pluie

Venez nombreux en famille ou entre amis pour contribuer à la propreté de votre commune





## INFORMATION SDEA BULLETIN COMMUNAL NORDHOUSE

### Synthèse sur la qualité de l'eau à Nordhouse

L'eau alimentant la commune de Nordhouse provient du captage d'Hindisheim qui est naturellement riche en manganèse. Cet élément est régulièrement recherché dans le cadre des analyses du contrôle sanitaire effectué par l'Agence Régionale de Santé ainsi que lors d'autocontrôles réalisés par le SDEA.

La réglementation fixe pour ce paramètre une référence de qualité de 50µg/L. Au-delà de cette valeur, des désagréments peuvent être relevés notamment une coloration noire de l'eau ou des goûts perceptibles, sans que cela porte atteinte à la santé. De faibles dépassements de la référence de qualité sont observés ponctuellement sur l'eau alimentant votre commune, néanmoins cela ne remet pas en cause la potabilité de l'eau.

Dans le cadre du schéma directeur Eau Potable du Pays d'Erstein, une interconnexion reliant le périmètre d'Erstein au puits d'Ichtratzheim est en cours de réalisation et devrait être finalisée courant 2025. Cette interconnexion permettra à l'ensemble du territoire de disposer d'une ressource en eau de très bonne qualité en quantité suffisante.

Le captage d'Ichtratzheim sera ainsi à terme privilégié à celui d'Hindisheim, engendrant naturellement une baisse du taux de manganèse dans l'eau consommée à Nordhouse et dans tout le secteur.



### POUR EN SAVOIR PLUS

Pour toute question sur la qualité de l'eau, vous pouvez contacter la Cellule Qualité de l'Eau du SDEA à l'adresse mail suivante : [analyses.oep@sdea.fr](mailto:analyses.oep@sdea.fr)

*Le SDEA est un établissement public de coopération spécialisée à l'échelle interdépartementale, créé il y a plus de 80 ans par des élus précurseurs, soucieux de mettre en commun les moyens de leurs communes pour assurer un service public performant de l'ensemble du cycle de l'eau. Il fédère plus de 744 communes, dessert plus d'un million d'habitants d'Alsace Moselle et s'appuie sur l'expertise de plus de 750 salariés exerçant plus d'une centaine de métiers de haute technicité.*

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION, CONTACTEZ LE SDEA

Par téléphone au 03 88 19 29 99  
Ou via le site internet sur [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)



# PATRIMOINE

## Hommage à Marie Antoinette Nothisen

Marie Antoinette Nothisen, de son diminutif **Marinette**, a œuvré avec dévouement pour le bien de la population et le développement de la commune. C'était une personne de confiance et fidèle, qui imposait le respect, d'une grande simplicité et discrétion, d'un dynamisme intarissable, dotée d'une volonté et animée d'une curiosité saine, toujours dans le respect des traditions alsaciennes. Elle ne refusait jamais de rendre service et était toujours disponible lors des sollicitations dans le cadre du bénévolat.

Son parcours municipal a été des plus riches, **première femme élue membre du Conseil municipal de Nordhouse de 1983 à 2001** avec Marianne Nass, secrétaire du comité de fêtes de Nordhouse, participation au premier recensement du village, à la confection des premiers bulletins communaux, à l'informatisation de l'état civil, au triage des archives communales ancestrales. Elle fut également avec Francis Grignon, **fondatrice et responsable de la Bibliothèque municipale**. Une grande fierté pour cetteoureuse de lecture.

Grande gardienne du patrimoine culturel, lors de l'édition des deux tomes de "Nordhouse à travers les âges", Marinette a mené un travail acharné au sein du groupe de travail des éditeurs. Elle fut également membre de la société d'Histoire des quatre cantons (Benfeld, Erstein Geispolsheim et Illkirch Graffenstaden), passionnée par la généalogie où elle n'était pas avare de faire des recherches sur les lignées familiales. La Commune pouvait s'appuyer sur ses recherches pour retrouver des héritiers de famille.

Plusieurs dates marquent l'empreinte de son volontarisme sans limite pour la Commune.

Dans les **années 90**, elle a suivi quotidiennement l'avancée des fouilles archéologiques de la nécropole tumulaire en encourageant l'équipe d'archéologues, s'en suit un tumulus et la découverte d'une tombe où gisait une princesse de la fin de l'âge de bronze. Cette princesse est exposée au Musée Unterlinden à Colmar après un passage au Musée archéologique de Strasbourg.

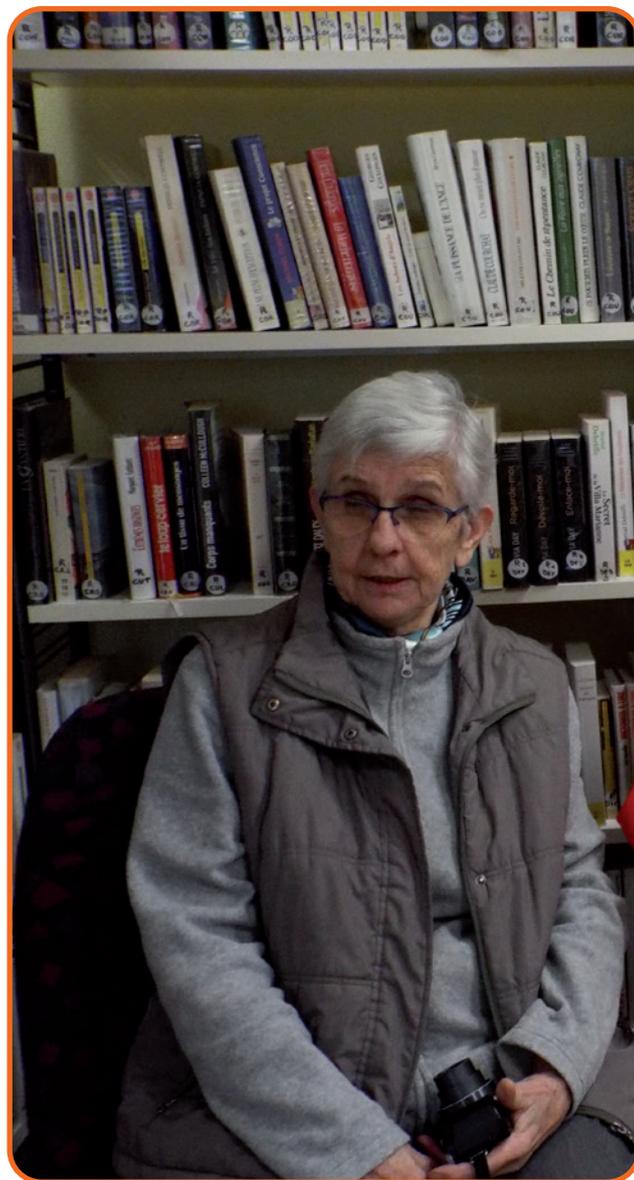
**En 1994**, elle participe activement au 50e anniversaire de la Libération de Nordhouse.

**En 1997** l'Exposition les Talents de Nordhouse (artisanat, bricolage, peinture) organisée par Marinette et son équipe, tout le village était mobilisé, a récolté un succès fou.

**En 1999** l'Expo « Collections » pour laquelle elle réussit à faire venir tous les collectionneurs amateurs au nom de tout le canton.

**L'An 2000**, grande fête villageoise, organisée par le comité des fêtes où toutes les associations étaient mobilisées. Elle a réalisé un travail phénoménal : organisation et installation de la borne du millénaire dans la forêt du "Lauenhof".

Fervente de la période carnavalesque, elle n'hésitait pas à se déguiser et à Noël elle confectionnait les couronnes de l'Avent de la paroisse avec enthousiasme ! Son humour prenait souvent le dessus.



Malheureusement le 5 décembre dernier, à l'âge de 78 ans, le livre de la vie de Marie Antoinette Nothisen s'est refermé, après un combat contre la maladie, elle rejoint la communauté des personnalités qui ont marqué Nordhouse et alentours. La Commune perd une de ses encyclopédies villageoises, elle manquera à beaucoup, plus particulièrement à ses anciennes collègues municipales de l'époque Marie Josée Baumert et Danièle Heluin.

**Au revoir Marinette !**

**MAIRIE DE NORDHOUSE**



**Horaires pour l'accueil du public**  
 • du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00  
 • le jeudi après-midi de 16h00 à 19h00  
 • le samedi matin de 8h00 à 11h00 et de 9h00 à 12h00 (permanence du Maire)

**NOUVEAU** • le mercredi matin de 11h à 12h et jeudi de 16 à 18h: permanence pour les jeunes - le jeudi de 17h à 19h : permanence urbanisme

Rencontre avec le Maire ou les adjoints sur rendez-vous

**Pour consulter les compte-rendus des conseils municipaux, le PLU et le PPRI :** mairie@nordhouse.fr

**SANTÉ**



**Pharmacie Sainte Claire**  
 87A rue Verte - Tél : 03 88 98 14 14  
 Du lundi au vendredi 08:30-12:00, 14:00-19:00 - samedi : 08:30-12:30  
 dimanche Fermé

**Médecins généralistes**  
 SCM BERNARD Léa & ROTIER Lisa & MICHEL BERTANI Virginie  
 85A, rue des Forgerons  
 Tél : 03 67 37 00 73

**Kinésithérapeute**  
 SCHEER-KIRSCHNER Anne  
 39 rue Moulin - Tél : 03 88 98 00 17

**Chirurgien-Dentiste**  
 Andreï RADV BOGORIN  
 29 rue Printemps - Tél : 03 88 98 96 96

**URGENCES**



- **15** SAMU
- **17** Police / Gendarmerie ou Gendarmerie d'Erstein : bta. erstein@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou **03 88 98 01 45**
- **18** Pompiers
- **112** Appel d'urgence européen
- **114** Services aux malentendants
- **115** Accueil sans Abri
- **119** Allo Enfance maltraitée
- **116 000** Enfants disparus
- **0800 840 800** Sida Info Service
- **3919** Violences sexistes et sexuelles
- **sécurité gaz 24h/24** : 03 88 75 20 75
- **eau (SDEA)** : 03 88 19 97 09

**COMMERÇANTS**



**Boulangerie Pâtisserie L'Atelier Paume de Pain**  
**Tél : 03 88 59 41 67** / 13, rue du Ried  
 Lundi 06:00 - 13 :00  
 Du Mardi au vendredi 06:00 - 13 :00 / 15 :30 - 18:30  
 Samedi 06:00 - 12:00  
 Dimanche Fermé

**Fruits et Légumes Les Légumes du Moulin**  
**Tél : 06 85 16 88 59**  
 Lieu-dit Neuland / Rue du Moulin  
 Vendredi 08:00 à 11:00 / 17:00 à 19:00  
 Samedi 09:00 - 12:00

**Fleuriste Jamais 100 fleurs**  
**Tél 06 75 22 83 55** / 45, rue des Prés  
 Du lundi au vendredi : 8h30-19h  
 Samedi matin : sur rendez-vous  
 Samedi après midi : 14h-18h30  
 Dimanche matin : sur rendez-vous

**Flowertruck**  
**Tél : 06 95 03 88 73**  
 Mme Raphaëlle Isenmann - Daugé  
 5B rue du Maire Reibel

**RESTAURANTS HORAIRES HORS CONFINEMENT**



**Au Soleil**  
**Tél 03 88 98 66 18** / 6, rue Zoll  
 Lundi 11:45 - 14:00  
 Mardi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 21:30  
 Mercredi fermé  
 Jeudi et Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 21:30  
 Samedi 18:45 - 21:30  
 Dimanche 11:45 - 14:00

**La Clé des Champs**  
**Tél 03 88 98 10 92** / 171, rue de l'Ecole  
 Lundi au Mercredi 11:45 - 14:00  
 Jeudi 11:45 - 14:00 / 19:00 - 21:00  
 Vendredi 11:45 - 14:00 / 19:00 - 21:00  
 Samedi 19:00 - 21:00  
 Fermé les dimanches

**Les Philosophes**  
**Tél 03 88 98 08 80** / 91A, rue Verte  
 Mardi au Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 21:30  
 Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00  
 Samedi 18:45 - 22:30  
 Dimanche et lundi : fermé

**AUTRES INFORMATIONS UTILES**



**Déchetterie d'Erstein :**  
 Route de Krafft, 67150 Erstein  
 Tél 03 88 98 99 59 - Lundi fermé  
 Mar. : 13h - 17h55  
 Mer. : 9h-11h55/13h-17h55  
 Jeu. : 13h-17h55  
 Ven. : 13h-17h55  
 Sam. : 9h-11h55/14h-16h55  
 Dim : 9h-11h55  
**Vie scolaire**  
 Inscriptions pour le périscolaire : periscolaire.stludan@cc-erstein.fr  
 Inscriptions à l'école : mairie@nordhouse.fr et ecolenordhouse@gmail.com  
 à l'attention de la directrice Mme Schmitz  
**Navette gratuite pour le marché d'Erstein :** chaque jeudi à 8h45 à l'arrêt de bus devant la mairie  
**Bibliothèque de Nordhouse :** <https://bibliothequenordhouse.bibenligne.fr/> - Mar. : 16:00 - 19:00  
 Ven. 16:00 - 17:00 - Sam. 11:00 - 12:00

**CONFECTION, COUTURE, RETOUCHES, TAPISSERIE, DECORATION**



**Bernadette couture**  
**Tél 06 63 76 73 32**  
 105A, rue Etroite  
 Ouvert les mercredis, vendredis et samedis après-midi

**Décoration Christine**  
**Tél 06 67 40 55 55**  
 4 impasse des Charmes  
 Ouvert tous les jours sauf le dimanche



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## MAI

- 1** **GOP**  
Sortie pédestre - Départ parc Debus
- 4** **Pétanque Club**  
Tournoi de pétanque semi nocturne - City
- 9** **Danse et passion**  
Spectacle de danse - Salle des fêtes
- 8 - 11** **APPMA**  
Enduro de pêche - Gravière
- 16** **Millésime 59**  
Beergarden - Foyer paroissial
- 18** **Comité de gestion**  
Fête de l'asperge - Salle des fêtes
- 29** **Paroisse**  
Première Communion - Eglise



## JUIN

- 1** **APPMA**  
2X4 pêche américaine - Etangs de pêche
- 8** **Tracteurs d'antan**  
Marche gourmande - Verger école
- 6-9** **APPMA**  
Enduro - Gravière
- 13** **Millésime 59**  
Beergarden - Foyer paroissial
- 14** **Entente musicale**  
Soirée d'été en musique - Salle des fêtes
- 19** **Donneurs de sang**  
Collecte - Salle des fêtes
- 20** **P'tits Nordhousiens**  
Kermesse école - Salle des fêtes

## JUILLET

- 11-14** **APPMA**  
Enduro - Gravière
- 14** **USN**  
Marché aux puces - Village
- 14** **Commune + comité de gestion**  
Feu d'artifice + bal - Salle des fêtes



## AOÛT

- 28** **Donneurs de sang**  
Collecte - Salle des fêtes
- 29** **Millesime 59**  
Beergarden - Foyer paroissial
- 31** **AAPMA**  
2x4 américaine - Etang de pêche



## SEPTEMBRE

- 1** **P'tits Nordhousiens**  
Café de rentrée - Ecole
- 7** **Marche bleue**  
Commune - Salle des fêtes
- 14** **P'tits Nordhousiens**  
Pique nique géant - Parc Debus
- 14** **Pétanque Club**  
Tournoi de pétanque inter associations - City
- 18** **Fruits et nature**  
Jus de pommes écoles - Ecole élémentaire
- 19-21** **APPMA**  
Enduro - Gravière
- 28** **Paroisse**  
Fête patronale - Eglise

## OCTOBRE

- 4-5** **Arboriculteurs**  
Fête de la nature - Salle des fêtes
- 18** **Comité de gestion**  
Oktoberfest - Salle des fêtes
- 31** **P'tits Nordhousiens**  
Halloween - village

# « Danse et Passion »

NORDHOUSE

## Spectacle de Danse

9 & 10 mai 2025 à 20h30

Salle des Fêtes

Réservations au 06.52.54.14.36

Tarifs : 8 €

Petite restauration sur place



Avec la participation de : Evenement Son

# NORDHOUSE

organisée par le comité de gestion - SALLE DES FETES

# 1<sup>ère</sup> Fête de l'Asperge et de la Fraîse



18 mai  
12h00



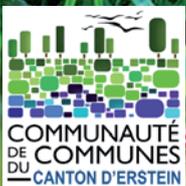
Animé par  
l'orchestre  
FM LIGHT

Menu:  
Velouté d'asperges  
Asperges aux 2 jambons  
Dessert - café

Tarif adulte 28€  
Tarif enfant - 12 ans 15€

Places limitées

Réservation au  
07 66 99 65 82



EN PARTENARIAT AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX :  
AU JARDIN DES FRAISES ET FENDER NICOLAS